

Image not found or type unknown



Droit en accident du travail

Par **pp10**, le **28/04/2009** à **08:17**

Bonjour,
Je suis actuellement en accident du travail, suite à une chute sur une plaque de
verglas au travail. Depuis j'ai une prothèse totale de la hanche, le médecin du travail va me
déclarer inapte. Je souhaite connaître mes droits et obligations, tout en sachant que j'ai 6 ans
d'ancienneté dans l'entreprise, que je suis chauffeur-livreur vl, que je n'ai plus le droit de tirer
et de porter des charges. Je vous remercie de votre réponse.